Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =

Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 20 (1970)

Heft: 1/2

Buchbesprechung: Le club helvétique de Paris (1790-1791) et la diffusion des idées

révolutionnaires en Suisse [Ariane Méautis]

Autor: Salamin, Michel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

richten, verstimmt – zum Scheitern verurteilt war, wenn auch das Bündnis formell erst nach der Niederlage von Kappel aufgelöst wurde. – Vier Exkurse, eine Bibliographie sowie ein Register vervollständigen diesen wertvollen Band. Wir konnten nur kurze Hinweise geben; vieles für die eidgenössische Politik wie für Zwingli wichtiges mußte beiseite gelassen werden: die Informationspolitik Zürichs, das Widerstandsrecht gegen Kaiser und Reich, der Müsserkrieg, die Heimlich Verordneten, Zürichs Isolierung 1531 u.a.m. – Zwingli erscheint als Politiker, der aus verschiedenen Gründen entscheidende Probleme – die Haltung des Landgrafen in der Abendmahlsfrage, die Politik der Stadt Bern – falsch eingeschätzt hat. So spricht der Verfasser (zu Recht) vom Versagen Zwinglis als Politiker, wobei er das Vorherrschen des theologischen Momentes stark betont, doch beide, Zwingli der Politiker und Zwingli der Theologe, gehören untrennbar zusammen.

Dielsdorf

Albert Chenou

ARIANE MÉAUTIS, Le Club helvétique de Paris (1790-1791) et la diffusion des idées révolutionnaires en Suisse. Editions de la Baconnière, Neuchâtel, 1969. In-8°, 304 p. (Coll. «Le Passé Présent». Etudes et documents d'histoire.)

La bibliothèque de la ville de Neuchâtel a le privilège de posséder, en seconde copie, une collection de 381 volumes de mille pages chacun, don personnel d'Edouard Rott à sa ville natale. Cette collection contient la correspondance échangée entre la couronne de France et ses ambassadeurs en Suisse. Elle a fait l'objet d'un Répertoire des documents diplomatiques francosuisse (copies Rott) 1443–1830, Neuchâtel, 1962, dû à M. Philippe Gern.

Soucieux de mettre à profit cette «inépuisable et indispensable source de renseignements», MM. Louis-Edouard Roulet et Eddy Bauer, professeurs à l'Université de Neuchâtel, lancent une nouvelle collection «à caractère scientifique reposant sur une documentation de première main». Elle s'intitule «Le Passé Présent» parce qu'elle veut «évoquer les répercussions lointaines de l'événement, la permanence des lignes de force, le lien étroit entre hier et aujourd'hui».

M. Roulet, présentateur de la collection, relève l'aspect périlleux de cette entreprise quand il écrit: «L'image banale d'un navire quittant le port et s'engageant sur une mer inconnue s'impose irrésistiblement, et se dessine aussi l'appréhension d'un naufrage.» Sincérité du sentiment ou plaisir de l'antiphrase? Nous optons pour cette dernière attitude car M. Roulet sait mieux que quiconque que le «navire» est bien parti.

Mlle Ariane Méautis inaugure la collection «Le Passé Présent» avec son livre Le Club helvétique de Paris. Sa thèse, qui va loin dans le détail, se divise en quatre parties. Elles sont suivies des Pièces justificatives (p. 225–260), des Appendices (p. 261–272), de l'énumération des Sources (p. 273–283) et de l'Index des noms de personnes.

L'introduction, formée de deux chapitres, constitue la première partie. Avec sobriété et clarté, Mlle Méautis explique le caractère commun des troubles qui agitent le XVIII^e siècle suisse. «Ainsi, écrit-elle, ,l'affaire Davel', la ,conjuration de Henzi', les troubles de l'évêché de Bâle, la ,révolution de Chenaux', l'évolution politique de Genève ont pour cause l'évanouissement d'un régime antérieur, l'établissement d'une classe dirigeante, la restriction progressive des droits des sujets et même de certains bourgeois. » Ces divers mouvements insurrectionnels n'affectent pas les relations franco-suisses qui ne présentent qu'un seul problème de quelque importance à la veille de la Révolution: le renouvellement de la capitulation de 1664. Ce n'est qu'au début de l'année 1790 que les rapports se tendent entre les deux pays, quand Fribourg apprend que les responsables de «l'affaire Chenaux» sollicitent l'appui de l'Assemblée nationale.

Mlle Méautis nous introduit alors dans le corps de son étude. Les deuxième et troisième parties de son livre nous expliquent l'action du Club helvétique en France et en Suisse.

La première assemblée du Club helvétique de Paris se tient le 6 juin 1790. Ses membres sont conscients que les Suisses, en se fondant sur l'exemple donné par la France, «se doivent de recouvrer l'antique liberté que les aristocrates fribourgeois, usurpant leur pouvoir, ont ravie au peuple». Pour réussir dans leur entreprise, les membres du Club s'efforcent de gagner la confiance de la France. Ils jurent donc «d'être fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi»; ils s'engagent à «maintenir et défendre la Constitution française jusqu'à la dernière goutte de leur sang». Mais les haines particulières, les mesquineries, les difficultés financières et le manque de coordination des efforts n'aboutissent qu'à l'échec de la vie interne et administrative du Club. «Etranger dans une ville qui n'éprouvait pas le besoin de le soutenir, le Club helvétique avait recruté ses membres dans une classe de la population qui, souvent, ne remplaçait même pas l'expérience politique ou l'argent par le zèle.» Le 3 août 1791, le Club tient sa dernière séance.

Pendant quatorze mois, le Club helvétique, le premier club d'étrangers, cherche à se ménager des protecteurs auprès de l'Assemblée nationale, auprès des autorités influentes de la capitale française, des clubs et des journalistes. Dès le mois de décembre 1790, il proclame que son but «n'est autre que la propagation de la liberté dans ceux des cantons suisses et de leurs alliés où l'aristocratie a dénaturé les premières institutions du pays». Mais toutes les démarches qu'il entreprend n'aboutissent qu'à des insuccès. C'est que la Révolution, pour asseoir son autorité et pour la maintenir, ne peut pas se permettre de soutenir des hommes qui sèment l'insubordination parmi les troupes suisses au service de la France et qui aspirent à révolutionner des pays dont la bienveillance lui est indispensable. L'esprit révolutionnaire du Club déplaît à la Révolution qui tente de convaincre l'opinion publique que la France est respectueuse des divers régimes politiques existant en Suisse.

Les dissensions internes du Club amoindrissent en outre son efficacité dans les Pays suisses.

Pourtant, l'échec du Club helvétique n'est pas total. «En informant l'opinion publique française, en tournant les esprits helvétiques vers la métropole française, en amenant enfin un durcissement de l'attitude des autorités patriciennes», le Club helvétique a su préparer la population des cantons au bouleversement de la crise de 1798. Les chapitres de la troisième partie L'action du Club helvétique en Suisse éclairent d'un jour nouveau la vie politique des différentes régions de la Suisse durant les années 1790–1791.

La quatrième partie du volume comprend trois chapitres de conclusions. On y apprend l'activité des chefs de l'ex-Club helvétique durant les années 1792–1793 et le développement des relations franco-suisses après le 20 mai 1790 qui marque «la victoire de l'idéologie de la liberté et de l'orgueil national sur le respect des conventions internationales».

Le travail de Mlle Méautis doit se lire avec attention. Il permet de mieux comprendre l'histoire de notre pays durant les premières années de la Révolution française. Il ouvre un champ de recherches nouvelles aux étudiants qui, dans nos Universités, s'intéressent aux prodromes de la Révolution helvétique. Aussi Mlle Méautis a-t-elle droit aux félicitations et à la reconnaissance des historiens suisses.

Sans vouloir diminuer les mérites de ce livre, nous croyons nécessaire de relever quelques détails qui déparent la bienfacture de cette publication. Nous ne pensons pas qu'il soit judicieux de vouloir respecter, dans les citations, la graphie de l'époque tout en s'obligeant à rétablir la ponctuation, l'accentuation, la coupure des mots et l'usage moderne des majuscules. On aboutit ainsi à publier des textes qui ne présentent ni l'orthographe anarchique des documents originaux, ni celle à laquelle le lecteur moderne est habitué. On demeure dans l'arbitraire.

Nous regrettons d'autre part que Mlle Méautis n'ait pas cru indispensable d'inclure dans l'*Index* les noms contenus dans les pages 227–229 et 263–272. Cela aurait été pourtant utile pour unifier la graphie des noms propres et l'on n'aurait pas à lire «Castella» (p. 264) et «Castella» (p. 72 et 290); ni «Darbellay» (p. 180) et «Darbelley» (p. 291); ni «de Vantéry» (p. 178) et «Devantéry» (p. 180); ni «Pâquier» (p. 49 et 72) et «Paquier» (p. 296).

On aurait pu souhaiter d'autre part, puisque M. Roulet parle de «ce louable soin du détail fini», un peu plus de minutie dans l'identification des personnes mentionnées dans l'*Index*. A l'aide des recensements établis au début du régime helvétique et grâce aux index des publications d'histoire locale et cantonale, il n'aurait pas été compliqué d'apporter de nombreuses et de très utiles précisions d'ordre chronologique.

Ces quelques restrictions, qui portent sur des éléments de détail, n'enlèvent rien aux mérites de l'excellent ouvrage de Mlle Méautis qui a su mener à bien une étude difficile.

Sierre

Michel Salamin